

Synthèse des débats du Forum de discussion

Ce document est la synthèse des échanges des professionnels du forum. Il ne s'agit donc que d'avis et de points de vue des membres inscrits sur le forum. Vous pouvez prolonger les discussions en les retrouvant directement sur le forum de débat !

Les détails de ces échanges sont présents sur le forum 2Dbat. Nous vous invitons à consulter également deux espaces complémentaires à visiter régulièrement :

- **L'espace Offres d'emplois et stages** qui présente de nombreuses opportunités professionnelles et des candidatures variées. Nous vous invitons à parcourir et à nourrir ces rubriques !
- **La boîte à idée du forum 2Dbat** sur laquelle vous pouvez exprimer vos besoins, remarques, idées et suggestions.

LA QUESTION DU TRIMESTRE	Rédacteurs :
<p>Quelles sont les qualités constructives de la pierre massive ?</p> <p>Un architecte souhaiterait avoir recours au matériau local qu'est la pierre massive avec l'ambition, portée par la maîtrise d'ouvrage, de respecter le niveau passivhaus de 15kWh/m²/an. Sa conductivité, la perspiration et l'inertie qui en découlent sont inconnues.</p> <p>La mise en œuvre de ce matériau pose des questions liées aux règles parasismiques traitées par l'Eurocode 8. Le recours simple à la pierre comprend des contraintes réglementaires spécifiques et des incertitudes constructives qui pèsent sur la pierre massive.</p> <p>Néanmoins, en cas de chantier en pierre, il serait nécessaire de privilégier l'ITE perspirante pour des problèmes d'hygrométrie. Pour conserver la pierre apparente avec les mêmes objectifs de performance, un mur double de type III contenant en son sein l'isolation nécessaire pourrait être suffisante. Une solution en ITI avec un détail type ouate de cellulose/frein vapeur et plaque de plâtre permet de conserver la perméabilité. La résistance thermique est modélisable.</p> <p>L'architecte Gille Perraudin semble avoir réussi à construire en pierres massives, y compris des logements, relatés sur son site.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Julie Lestrade • Armand Dutreix • Jean-Christophe Nozières • Nicolas Guignard • Alain Giry • Franck Janin • Daniel Halik • Vahram Varjabedian <p>Accès à la discussion en cliquant ici.</p>

Vous retrouverez ci-dessous les éléments clés des débats les plus nourris sur le forum.

Synthèse des débats du Forum de discussion

LES BREVES DU TRIMESTRE	Contributeurs
<p>Bénéfices et coûts d'une amélioration de la qualité environnementale intérieure dans les bureaux américains.</p> <p>Cette étude, menée par une équipe américaine du Laboratoire National Lawrence Berkeley et par l'Agence de Protection Environnementale (EPA), a confronté les gains et les coûts engendrés par la mise en oeuvre de scénarii visant à améliorer la qualité environnementale intérieure (IEQ) des bureaux aux Etats-Unis.</p> <p>Les bénéfices économiques ont été clairement établis. Cependant, il a été impossible d'estimer les incertitudes qui peuvent atteindre un facteur 2 ou 3 selon les auteurs sur les bénéfices économiques et en termes de santé,</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Guy Archambault • Sébastien Giorgis • Laurent Perez <p>Accès à la discussion en cliquant ici.</p>
<p>RT2012 et restaurant</p> <p>La RT 2012 au sein des restaurants, applicable en principe dès le 1^{er} janvier 2013, est en attente de son décret d'application.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vincent Sialelli • Armand Dutreix <p>Accès à la discussion en cliquant ici.</p>
<p>Maison de retraite remarquable</p> <p>Dans le cadre d'une délégation de responsables chinois, la maison de retraite « L'Aubier de Sibelle », en PACA, a été identifiée comme remarquable pour ses qualités architecturales, thermique, sa réflexion sur la qualité de vie, la gestion de ses équipements techniques et de son confort d'été. Elle a fait l'objet d'une fiche d'Enerplan.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Daniel Halik • Dominique Raulin • Nicolas Guignard <p>Accès à la discussion en cliquant ici.</p>
<p>Ventilation gaine ascenseur</p> <p>La gestion de la déperdition thermique des gaines d'ascenseurs, au regard de la réglementation incendie de désenfumage, pose des contraintes techniques spécifiques. La norme EN 81 prévoit une ventilation de 1% de la section horizontale de la gaine, soit pour une gaine standard 2 grilles hautes et basses de 30 cm au carré environ (en fonction des déperditions de la grille). On peut aller à 2,5 % si la gaine doit assurer aussi une fonction de désenfumage. La réglementation incendie peut aussi apporter des modifications.</p> <p>Pour les déperditions de chaleur, la seule solution est d'implanter les gaines hors des volumes chauffés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Jean-Christophe Nozières • Jean-Baptiste Beis <p>Accès à la discussion en cliquant ici.</p>